

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0B2 / Noyau 0B2**  
**Gatineau**  
**Québec**  
**K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St./ 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Recherche sur l'opinion publique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP363-140002/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 009
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EP363-14-0002	<b>Date</b> 2015-02-25
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$CY-016-66465	
<b>File No. - N° de dossier</b> cy016.EP363-140002	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-03-06</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Schou, Christian	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cy016
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 995-2278 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION DE LA DEMANDE 009

L'objet de cette modification est de répondre aux questions posées dans la première section et de réviser l'annexe B- Base de paiement de la Demande d'offres à commandes (DOC) dans la deuxième section.

### QUESTIONS ET RÉPONSES

#### Question 65:

La présente question porte sur la réponse donnée à la question Q38. Selon cette réponse, les fournisseurs sont censés faire l'achat d'un échantillon présélectionné de répondants utilisant seulement le téléphone cellulaire, ce qui équivaut à un panel qu'on utilise pour joindre des ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire dans le cadre d'un sondage mené auprès du grand public. Or, le gouvernement du Canada paiera beaucoup plus cher (dans certains cas jusqu'à trois fois plus cher) un échantillon présélectionné de répondants utilisant seulement le téléphone cellulaire, d'autant plus que l'utilisation d'un tel échantillon n'est pas la façon de faire la plus avantageuse si l'objectif visé consiste à mener une enquête représentative auprès de la population canadienne. Pour obtenir des résultats représentatifs, il faut mener un sondage aléatoire, ce qui peut se faire par l'appel par composition aléatoire de numéros de téléphone cellulaire et la sélection de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire. Un sondage ainsi mené viserait au final un échantillon constitué de répondants n'utilisant qu'une ligne terrestre, de répondants n'utilisant que le téléphone cellulaire et de répondants utilisant les deux. Dans le contexte d'un sondage mené auprès du grand public, l'utilisation d'un « échantillon de numéros de téléphone cellulaire présélectionné, concernant des ménages utilisant SEULEMENT LE TÉLÉPHONE CELLULAIRE », comme il est formulé à la réponse 38, 1) coûte plus cher, 2) donne un résultat inférieur sur le plan méthodologique (parce que le champ du recensement à l'échelle du pays est inégal, et que l'information disponible est fort limitée dans certaines provinces, si bien que les échantillons présélectionnés ne peuvent pas être de grande taille), et 3) est inutile parce qu'on peut obtenir le même résultat par l'appel par composition aléatoire de numéros de téléphone cellulaire et la sélection de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire.

Veillez confirmer que vous ne voulez pas de l'« échantillon de numéros de téléphone cellulaire présélectionné concernant des ménages utilisant SEULEMENT LE TÉLÉPHONE CELLULAIRE », qui est plus dispendieux, et que vous voulez plutôt l'appel par composition aléatoire d'un échantillon de numéros de téléphone cellulaire et la sélection de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire.

#### Réponse 65:

« Pour faire en sorte que les propositions soient formulées d'après une méthodologie uniforme et que les entrevues demeurent d'une longueur appropriée, nous exigerons ce qui suit :

- Quel que soit le cas, l'échantillon présélectionné de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire doit avoir été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire.
- Le fournisseur peut choisir d'utiliser un échantillon qu'il a déjà constitué ou de faire l'achat d'un échantillon présélectionné auprès d'un tiers, à condition que l'échantillon ait été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire. »

***\*S'il vous plaît référez-vous à la deuxième section de cette modification à la demande 009 pour les changements à l'annexe « B » Base de paiement.***

**Question 66:**

Quel est le budget de l'exemple de projet de la série B (CB.4 - Outil d'évaluation de campagnes publicitaires)?

Les trois autres exemples de projet comprennent un budget. Or, je n'en vois pas pour CB.4.

**Réponse 66:**

Cet élément est bien décrit dans l'énoncé des travaux. C'est pourquoi aucun coût n'est précisé. Le soumissionnaire devrait établir un coût selon les spécifications détaillées qui sont données (en ce qui a trait au coût, reportez-vous à la question 19 figurant dans la Modification de la demande 004).

**Question 67:**

Par rapport à la section CB.4 relative à l'exemple de projet, l'énoncé des travaux indique que 2 000 entrevues téléphoniques sur ligne terrestre devront être réalisées. Or, la section relative à l'évaluation de ce projet (12b) comprend une exigence selon laquelle l'offrant doit aborder les avantages et les défis liés à l'inclusion ou à l'exclusion d'un échantillon de ménages utilisant un téléphone cellulaire seulement. Dans notre proposition sur cet exemple de projet, devrions-nous inclure un échantillon de ménages utilisant le téléphone cellulaire, ou bien seulement les 2 000 entrevues téléphoniques comme il est indiqué dans l'énoncé des travaux?

**Réponse 67:**

L'exigence décrite dans l'énoncé des travaux à l'égard de cet exemple de projet porte sur la réalisation de 2 000 entrevues téléphoniques sur ligne terrestre. Aucun échantillon de ménages utilisant le téléphone cellulaire n'est exigé. Cela dit, au paragraphe 12b, on demande au soumissionnaire d'aborder les avantages et les défis liés à l'inclusion ou à l'exclusion d'un échantillon de ménages utilisant un téléphone cellulaire seulement.

**Question 68:**

Dans la DOC, le critère relatif au gestionnaire de travail sur le terrain qui figure dans la section CA.2 des critères techniques cotés par point concernant la série A (Travail sur le terrain et tabulation des données liées aux sondages en ligne) comprend le passage suivant :

« Les projets peuvent comprendre n'importe quel public cible (p.ex., autochtones, groupes ethnoculturels, aînés, jeunes, population générale, etc.), à condition que le projet ait été réalisé au Canada, auprès de Canadiens. »

Or, un peu plus bas, on trouve le passage suivant :

« Le public cible du projet était constitué d'adultes canadiens du grand public ou de sous-groupes de la population adulte canadienne. (maximum de 50 points) »

Pouvez-vous préciser si l'expérience de projet doit concerner particulièrement la population adulte générale ou si les projets axés sur les jeunes peuvent aussi être pris en considération? Le critère d'évaluation, tel qu'il est formulé, demeure nébuleux à cet égard, et à ma connaissance, aucune modification de la DOC n'a été publiée relativement à ce critère. Aussi, des projets visant les jeunes (plus précisément, la population canadienne générale autre que la population adulte) seraient-ils admissibles à l'obtention du même nombre de points en tant que projets portant sur les adultes canadiens du grand public ou des sous-groupes de la population adulte canadienne? J'espère que vous pourrez clarifier la question.

**Réponse 68:**

On demande au soumissionnaire de citer des projets menés auprès de n'importe quel public cible, à condition qu'il s'agisse d'adultes canadiens. Ainsi, des projets menés auprès de jeunes âgés de 15 ans ne seraient pas admissibles. En revanche, des projets menés auprès de jeunes âgés de 18 ans ou plus seraient admissibles. Essentiellement, on exige au moins 500 sondages achevés auprès du public cible admissible, ainsi que la satisfaction des autres critères pertinents qui sont décrits à la section CA.2.

**Question 69:**

Dans le tableau B3.2.1, on demande les coûts liés aux ménages de jeunes âgés de 18 à 34 ans utilisant uniquement le téléphone cellulaire. TPSGC connaît-il le taux d'incidence estimatif de ce groupe d'âge qui fait partie de l'échantillon de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire? Si ce n'est pas le cas, les soumissionnaires sont-ils censés supposer ce taux d'incidence?

**Réponse 69:**

Aucune estimation de ne sera donnée. Les coûts seront établis d'après les pratiques que le fournisseur utilise pour déterminer les coûts liés à ce type de besoin.

**Question 70:**

Je vous écris pour vous poser une question rapide concernant l'évaluation des propositions techniques en ce qui concerne les séries A et D : faut-il soumettre les curriculum vitae des employés chargés du travail sur le terrain qui sont identifiés (sections OA.4 et OD.5)? Outre leurs noms et leur statut, c'est-à-dire s'il s'agit de ressources internes, de sous-traitants ou d'une combinaison des deux (je comprends déjà bien ce qui est exigé des sous-traitants; ce n'est pas l'objet de ma question), devons-nous fournir d'autres renseignements?

**Réponse 70:**

Non. Les noms ou les curriculum vitae des employés chargés du travail sur le terrain par l'entrepreneur principal ou les sous-traitants ne sont pas exigés. Les renseignements exigés aux sections OA.4 et OD.5 doivent être fournis tels qu'ils sont énumérés.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP363-140002/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EP363-14-0002

Amd. No. - N° de la modif.

009

File No. - N° du dossier

cy016EP363-140002

Buyer ID - Id de l'acheteur

cy016

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Question 71:**

La section OA.3 indique que la fonction du gestionnaire de travail sur le terrain capable de communiquer en anglais et en français peut être exercée par deux personnes distinctes.

Or, à la section OA.5, on demande aux offrants de décrire deux projets bilingues supervisés par le gestionnaire de travail sur le terrain qu'ils proposent et ont identifié en réponse à la section OA.3.

Si deux personnes distinctes sont identifiées en réponse à la section OA.3 (l'une capable de communiquer en anglais, et l'autre en français), l'offrant doit-il soumettre, en réponse à la section OA.5, deux projets pour chaque personne identifiée en réponse à la section OA.3 ou deux projets pour l'ensemble de son entreprise?

**Réponse 71 :**

Si deux personnes distinctes sont identifiées en réponse à la section OA.3 (l'une capable de communiquer en anglais, et l'autre en français), l'offrant doit soumettre, en réponse à la section OA.5, deux projets pour chaque personne identifiée en réponse à la section OA.3.

**Question 72:**

Pour la série A et B, pouvons-nous soumettre plus que deux gestionnaires de travail sur le terrain dans notre soumission?

**Réponse 72:**

Oui.

---

**LA RÉVISION SUIVANTE FAIT PARTIE DE LA DOC.**

**Dans l'annexe « B3 » Série B, Travail sur le terrain et tabulation des données liés aux sondages téléphoniques-**

Au Tableau B3.2.1, Entrevues téléphoniques auprès de jeunes (18-34) utilisant uniquement le téléphone cellulaire, Y compris la tabulation des données et le rapport méthodologique:

Supprimer:

- achat et gestion d'un échantillon de répondants utilisant uniquement le téléphone cellulaire;

Et remplacer avec ce qui suit:

- Utilisez un échantillon présélectionné de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire que vous avez déjà constitué, ou bien faites l'achat d'un tel échantillon auprès d'un tiers, à condition que l'échantillon présélectionné ait été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire;

Au Tableau B3.2.2, Entrevues téléphoniques auprès de la population générale utilisant uniquement le téléphone cellulaire, Y compris la tabulation des données et le rapport méthodologique:

Supprimer:

- achat et gestion d'un échantillon de répondants utilisant uniquement le téléphone cellulaire;

Et remplacer avec ce qui suit:

- Utilisez un échantillon présélectionné de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire que vous avez déjà constitué, ou bien faites l'achat d'un tel échantillon auprès d'un tiers, à condition que l'échantillon présélectionné ait été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire;

---

**Dans l'annexe « B5 » Série D, Recherche quantitative-**

Au Tableau B5.2.3, Entrevues téléphoniques réalisées auprès de jeunes (18-34) utilisant le téléphone cellulaire uniquement, Y compris la tabulation des données:

Supprimer:

- achat et gestion d'un échantillon de personnes utilisant le téléphone cellulaire uniquement;

Et remplacer avec ce qui suit:

- Utilisez un échantillon présélectionné de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire que vous avez déjà constitué, ou bien faites l'achat d'un tel échantillon auprès d'un tiers, à condition que l'échantillon présélectionné ait été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire;

Au Tableau B5.2.4, Entrevues téléphoniques auprès du grand public utilisant uniquement la téléphonie cellulaire, Y compris la tabulation des données:

Supprimer:

- achat et gestion d'un échantillon de personnes utilisant uniquement le téléphone cellulaire;

Et remplacer avec ce qui suit:

- Utilisez un échantillon présélectionné de ménages utilisant seulement le téléphone cellulaire que vous avez déjà constitué, ou bien faites l'achat d'un tel échantillon auprès d'un tiers, à condition que l'échantillon présélectionné ait été constitué selon le principe de l'échantillonnage probabiliste aléatoire;

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE D'OFFRES A COMMANDES DEMEURENT INCHANGÉES.**

Si votre offre a déjà été soumise, vous pouvez la modifier en envoyant une modification identifiée avec le numéro de dossier EP363-140002/B à l'attention de l'Unité de réception des soumissions, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Place du Portage, Phase III, Noyau **0B2**, 11, rue Laurier, Gatineau (Québec), K1A 0S5.